

POSTULAT CONCERNANT LES TROLLEYBUS, EN LIEN AVEC LE RAPPORT CONCERNANT LE REAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA GARE

6 mars 2012

Alors que le programme de législature 2008-2012 prévoit dans ses projets stratégiques le remplacement des lignes de contact des TRN en lien avec le réaménagement de la place de la gare, les TRN ont décidé d'abandonner les trolleybus pour les raisons suivantes :

- coût du remplacement et de l'entretien de l'infrastructure aérienne ;
- coût du parc véhicules ;
- extension des locaux ;
- conditions climatiques ;
- conditions d'exploitation ;
- amélioration des technologies.

Cependant nous constatons:

- que le coût de remplacement de l'infrastructure aérienne fait partie du budget de renouvellement normal et non d'un surcoût ;
- que le Conseil communal a admis le principe d'abandonner les trolleybus ;
- que ni le Conseil général ni la population n'ont été consultés ;
- que le réseau de trolleybus est bon avec trois lignes diamétrales ;
- que l'état du parc de trolleybus est moderne (véhicules de 2005) ;
- que l'infrastructure a régulièrement été entretenue et renouvelée ;
- qu'aucune réflexion sur le long terme quant aux transports publics souhaités en ville n'a encore été menée dans le cadre des planifications directrices ;
- que la dimension écologique des bus diesel et hybrides soulève des problèmes, notamment en matière de bruit et d'émissions polluantes ;
- qu'aucune étude n'a été présentée sur les bilans énergétiques des différents bus (diesel-hybride-trolleybus) ainsi que sur les émissions sonores et polluantes ;
- que l'énergie électrique de traction pourra être produite localement de manière écologique dans un futur proche et que les TRN peuvent déjà souscrire des certificats d'énergie garantissant l'origine renouvelable de l'électricité fournie ;
- que le trolleybus est utilisé dans toutes les grandes villes de Suisse et qu'il fait partie d'un savoir faire industriel suisse ;
- que les chantiers sont gérés dans les autres villes de Suisse romande de manière à permettre autant que possible la circulation des trolleybus ;
- que des trolleybus équipés d'un groupe moteur auxiliaire permettent de s'affranchir de la ligne aérienne et de contourner les travaux.
- qu'en supprimant les trolleybus on supprime une infrastructure de transports qui a nécessité l'octroi d'une concession par l'OFT.

- que les lignes électriques permettent de matérialiser le réseau et de savoir qu'un moyen de transport public passe à cet endroit ;

Le Conseil général invite dès lors le Conseil communal à étudier et à présenter rapidement un rapport sur

- un comparatif des différents types de véhicules, incluant le bilan énergétique, les émissions sonores et polluantes ;
- leur prix d'achat et leur durée de vie ;
- leurs avantages et leurs inconvénients.

Cette étude devra être menée par un organisme neutre et indépendant. Elle permettra à une commission existante ou à créer de mener une réflexion sur l'avenir de nos transports publics.

Dans l'attente des conclusions de l'étude, nous demandons au Conseil communal d'intervenir auprès des TRN pour le maintien de l'infrastructure aérienne du réseau existant.

Pour les Verts : Mariette Mumenthaler

Pour le POP : Pascale Gazareth

Pour les socialistes : Katia Babey